



## Syndicat Professionnel de la Batellerie Artisanale

E Mail : [syndicat.laglissoire@gmail.com](mailto:syndicat.laglissoire@gmail.com)

Pour tenir compte des difficultés de liaisons résultant de l'itinérance de notre profession,  
merci d'adresser le courrier en double exemplaire :

Mr Daniel CLAEYS –Président – BP 1 - 77130 MAROLLES SUR SEINE [calimero-fluvial@hotmail.fr](mailto:calimero-fluvial@hotmail.fr)

Mr Jacques DELHAY – secrétaire – 1158 Chemin du halage – 59500 DOUAI [ms.esmeralda@proximus.be](mailto:ms.esmeralda@proximus.be)

Le 23 Avril 2014

Monsieur Jean François Carencio  
Préfet de région Rhône Alpes  
106 rue Pierre Corneille  
69419 LYON cedex 3

Objet :Préavis de grèves des transporteurs fluviaux du bassin rhodanien

Monsieur le Préfet,

Les artisans bateliers du bassin de navigation Rhône-Saône ont décidé d'engager différents mouvements de grève sur l'itinéraire entre Saint Jean de Losne et Fos sur Mer ainsi que sur le canal du Rhône à Sète à compter du 29 Avril 2014 pour une durée de 3 jours reconductible.

La nature et le lieu de ces mouvements ne sont pas encore définis, mais ils sont susceptibles de générer des perturbations de trafic.

Depuis 2008, la situation de la flotte rhodanienne régresse d'année en année: la nature des relations commerciales, dominées par de nombreux abus de position dominante des donneurs d'ordre et de leurs intermédiaires a conduit à réduire les rémunérations des bateliers en aggravant leurs conditions de travail. Aujourd'hui, les exploitants fluviaux sont face à des difficultés qui deviennent insurmontables. C'est ainsi qu'un nombre élevé de bateliers se trouvent aujourd'hui avec des en courts bancaires qui vont de 50.000 à 300.000 Euros, avec la menace de fermeture à très brève échéance par décision bancaire.

Nous avons pris connaissance avec intérêt de la mission confiée à EPF par le siège de Voies Navigables de France, et nous attachons beaucoup d'importance à continuer les réflexions engagées pour y apporter notre regard de transporteurs.

Une assemblée générale des bateliers du bassin sera organisée le 28 Avril en soirée qui permettra de faire le tour des questionnements et des propositions de la profession. Nous essayons par ailleurs de nouer le dialogue avec les principaux donneurs d'ordre du bassin pour tenter d'engager une réflexion sur les solutions envisageables pour atténuer à court terme les effets de cette crise et éviter un conflit préjudiciable à tous les acteurs concernés.

Nous souhaitons convenir des règles du jeu en matière de relations commerciales qui soient respectueuses du code civil et du code de commerce et permettent de garantir sur le long terme une intervention efficace du transport fluvial dans le sens de l'intérêt de l'économie régionale. A cette fin, il serait souhaitable à nos yeux de développer une stratégie partagée du bassin avec l'ensembles des parties intéressées.

Nous vous prions, Monsieur le Préfet de prendre les dispositions pour informer les gestionnaires de la voie d'eau de ces mouvements en perspectives, et nous vous demandons de nous accorder une entrevue le 29 Avril en matinée, pour nous permettre de vous exposer les propositions des bateliers qui seront présentées aux partenaires économiques du bassin Rhône Saône afin de traiter les problèmes de fond.

Dans cette attente, nous vous prions, Monsieur le Préfet, de croire à nos salutations respectueuses.

Pour le Syndicat La Glissoire

Le Secrétaire National, Jacques DELHAY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Delhay', is written over the typed name 'Jacques DELHAY'. The signature is stylized and somewhat cursive.